

## [ 1922 ]

En vertu d'un décret, le 26 avril 1922, le gouvernement canadien permit que l'écu des nouvelles armoiries canadiennes soit placé sur le battant du *Red Ensign*, qui devait être déployé sur les navires de la Marine marchande canadienne. Le 26 janvier 1942, un autre décret permit que le *Red Ensign* canadien soit hissé sur les édifices gouvernementaux, à l'étranger. Bien que le *Red Ensign* canadien n'eût qu'une utilité officielle limitée, il était considéré comme le drapeau canadien.



MONNAIE ROYALE CANADIENNE  
ROYAL CANADIAN MINT